« SECTE DU PLAISIR » ?
PLAISIR, JOIE, BONHEUR À PORT-ROYAL

Colloque international de la Société des Amis de Port-Royal

15-16 octobre 2027

Paris

sous la direction de Constance Cagnat-Debœuf (Sorbonne Université),
Gérard Ferreyrolles (Sorbonne Université), Hélène Michon (Université de Tours) & Laurence Plazenet
(Université Clermont Auvergne)

APPEL À COMMUNICATION

C'est une image largement attachée à Port-Royal que celle de la tristesse. Avant même que le romantisme ne nourrisse sa mélancolie de la considération des ruines du monastère, la première semble vouée à sourdre d'un lieu dévolu à la pénitence et à la macération, d'un lieu entretenant de surcroît une vision du monde pessimiste qui condamne l'universel empire de l'amour de soi et les ravages de la concupiscence : contre elle Pascal n'adopte-il pas comme maxime principale de « renoncer à tout plaisir » (*Vie de M. Pascal*) ? Port-Royal serait-il un *locus tristitiae* par excellence ?

Deux motifs critiques viennent contrebalancer cette image. Le premier consiste à identifier paradoxalement Port-Royal à une « secte du plaisir ». On en a une illustration en 1925 dans un long article de l'abbé Baudin, au titre transparent : « Le panhédonisme psychologique de Pascal ». Ce même Pascal qui prenait pour maxime de « renoncer à tout plaisir » est aussi celui qui approuve Tertullien : « On ne quitte les plaisirs que pour d'autres plus grands ». L'auteur décisif est ici Fénelon dans son *Instruction pastorale en forme de dialogues*, où il réduit le « jansénisme » à la théorie des deux délectations qui sollicitent la volonté de l'homme en sens opposés mais par le même attrait du plaisir. D'où l'assimilation du « jansénisme » à l'épicurisme, avec cette différence que le second système préserve le libre arbitre tandis que le premier l'abolirait dans la soumission mécanique à la *delectatio victrix gloriae*. Cette critique suscite nombre de questions : comment comprendre la fameuse formule de saint Augustin : « C'est une nécessité que nous opérions selon ce qui nous délecte davantage » ? Que recouvre exactement le terme de *délectation* chez Augustin, chez Jansénius, chez les théologiens de Port-Royal ? Le plaisir qu'elle suscite est-il de même nature que celui des objets sensibles ou existe-t-il un plaisir purement spirituel, une sensibilité suprasensible en quelque sorte, à distinguer de la sensualité dévote ? Certains passages de Saint-Cyran vont dans ce sens.

Hors même du champ proprement théologique, il y a place pour une approche philosophique ou anthropologique du plaisir chez un Arnauld ou un Pascal (pensons au fragment S. 140 : « Qu'est-ce qui sent du plaisir en nous ? », au fragment S. 648 : « Il n'est pas honteux à l'homme de succomber sous la douleur, et il lui est honteux de succomber sous le plaisir », etc.). En outre, les écrivains de Port-Royal, lecteurs du *De doctrina christiana* et conscients de leur responsabilité de tenir ensemble l'affirmation de la vérité et sa réception par un agrément qui ne la trahisse pas sont nécessairement traversés par la problématique de ce que la modernité appelle « le plaisir du texte ». C'est alors la notion du plaisir esthétique qu'il faut interroger : depuis le plaisir de la poésie, « langage magnifique et figuré », qu'évoque Arnauld d'Andilly dans la préface

à son *Poème sur la vie de Jésus-Christ* jusqu'à celui de la contemplation d'une œuvre d'art et ce plaisir spécifique que suscite la représentation théâtrale. Sans reprendre la perspective stricte des querelles, la question de la légitimité du plaisir de la création comme de celui de la jouissance esthétique se pose instamment.

Le sujet du plaisir à Port-Royal vise en son principe à discréditer Port-Royal ; une seconde perspective, celle de la joie, vient s'opposer à l'idée du triomphe que Port-Royal réserverait à la tristesse, en visant cette fois à rééquilibrer l'image du groupe. L'étude pionnière ici est celle de Philippe Sellier, « Joie et mystique chez Pascal », qui montre chez ce dernier une conception de la vie spirituelle inspirée de saint Jean et non de Jean de la Croix : les sécheresses et la tristesse ne constituent pas, à la différence des « nuits » (terme que Pascal n'emploie jamais), une épreuve obligée de l'itinéraire mystique ; elles sont la marque d'un attachement subsistant au monde – « Ôtons l'impiété, et la joie sera sans mélange » (lettre 6 à M^lle^ de Roannez). Philippe Sellier s'appuyait principalement sur les lettres à Charlotte de Roannez et sur le *Mémorial* (« Joie, joie, joie, pleurs de joie »). Rien n'empêche de prolonger l'enquête dans d'autres textes pascaliens et surtout de l'étendre à tout Port-Royal. Un instrument précieux s'offre avec la volumineuse anthologie de Laurence Plazenet (*Port-Royal*, Flammarion, 2012) : le terme de « joie » y bénéficie de quelque cent cinquante occurrences, dont on pourrait suivre la fréquence selon les périodes de l'existence du monastère, selon les auteurs (laïcs, religieuses, Solitaires), selon le statut de leurs textes. Ce sont autant de voies vers l'exploration de la joie personnelle – chez telle sœur qui, au retour de sa captivité, retrouve le monastère des Champs –, de la joie collective – devant la reconnaissance du miracle de la Sainte Épine, contre quoi le P. Annat écrira précisément son *Rabat*-joie *des jansénistes* –, la joie intime de celle qui va être reçue comme novice à Port-Royal, du pénitent qui ose se croire l'objet de la miséricorde divine, du converti qui meurt dans l'espérance de la vie éternelle. Nombre de pistes sont à explorer : dans l'ordre littéraire, quel est le lexique de la joie, quelles sont les modalités de son expression entre retenue et épanchement, investissement du moi et pieuse stéréotypie ? Dans l'ordre religieux, comme il y a des « plaisirs empestés » (Pascal), il existe des joies indues – Arnauld et Angélique de Saint-Jean reprennent leurs amis qui se réjouissent du retour en grâce de Pomponne ; le rapport de la joie et des souffrances mérite aussi d'être scruté : est-il de concomitance, d'intrication, de succession ? Quelle relation entre la joie éprouvée ici-bas et la joie de l'éternité ? Port-Royal, qui suggère la « joie des anges » (Pierre Guilbert) devant telle conversion, parle-t-il de la joie de Dieu lui-même ?

Tous les augustiniens soutiennent que l'homme ne peut pas ne pas vouloir être heureux : le plaisir ou la joie assurent-ils la coïncidence avec cette inamissible finalité ? Pour le plaisir, on est renvoyé à la controverse entre Malebranche et Arnauld, le premier affirmant que « tout plaisir est un bien, et rend actuellement heureux celui qui le goûte, dans l'instant qu'il le goûte », le second répliquant, entre autres, par sa *Dissertation sur le prétendu bonheur des plaisirs des sens*. Ce que Malebranche appelle *plaisir*, Arnauld le nomme *contentement* et retourne par avance contre son adversaire l'accusation d'épicurisme que Fénelon lancera contre les « jansénistes ». Pour la joie, l'équivalence avec le bonheur se tire de la « comparaison de nos afflictions avec *le bonheur* où Dieu veut qu'elles nous fassent arriver, et de nos tristesses avec *la joie* éternelle qui sera le fruit de nos larmes » (Angélique de Saint-Jean), mais cette équivalence vaut pour l'éternité. Qu'en est-il de la condition présente ? Jacqueline Pascal, s'apprêtant à entrer à Port-Royal, est sur le point d'accomplir « l'action la plus heureuse de [s]a vie », mais si elle franchit le pas sans le consentement de son frère, elle éprouvera « une joie extrême mêlée d'une extrême douleur » : la joie serait-elle le retentissement subjectif d'un bonheur objectif ? De là, une possible substitution des termes : où l'on attendrait une paradoxale *joie*, on trouve dans les textes port-royalistes le paradoxal *bonheur* de souffrir pour la vérité, le *bonheur* qu'il y a d'être dans l'affliction et même « le *bonheur* […] de mourir » (Jean-Jacques Boileau, sur la duchesse de Liancourt). La source de ce bonheur, et de tout bonheur, sera l'union à notre bien véritable, mais comment le déterminer ? Il peut être celui qu'appelle l'excellence de notre nature douée de raison et de volonté, celui qui assure à l'âme « une félicité aussi durable qu'elle-même » (Pascal) – le rapport à la temporalité étant essentiel ici comme dans l'appréciation du plaisir et de la joie –, celui qui comble un désir infini. Sur ces accentuations diverses, les liens sont à tisser avec les traditions païennes – Platon, Aristote,

les stoïciens, Cicéron – et chrétiennes – particulièrement l'Augustin du *De beata vita* et du *De moribus Ecclesiae catholicae*, et chez Thomas d'Aquin le traité *De beatitudine* de la *Somme théologique*). Enfin, au-delà de la canonique question du souverain bien (titre de la liasse XI des *Pensées*), comment Port-Royal évoque-t-il la jouissance que connaissent dès cette terre les élus favorisés des plus hautes grâces mystiques et la félicité de la vie de gloire qui les attend dans l'éternité ?

Les propositions devront comprendre un titre, un argument de 500 mots et une très brève notice biographique. Elles sont à adresser jusqu'au 1er mars 2027 à :

cagnat.deboeuf@gmail.com ;

helenemichon22@gmail.com ;

gerard.ferreyrolles@wanadoo.fr ;

laurence.plazenet@gmail.com